

Nonvelles  
Parlementaires

La R. P. au Sénat

ON VA REPRENDRÉ LA DISCUSSION  
Paris, 28 mai. — Le gouvernement va demander au Sénat de continuer à la séance de jeudi de la semaine prochaine la discussion du projet relatif à la réforme électorale.

Paris, 28 mai. — Le président de la commission sénatoriale de la réforme électorale et le ministre de l'Intérieur se sont mis d'accord pour demander au Sénat de reprendre le jeudi 5 juin la discussion de la réforme électorale au point où elle en était restée.

LA PROVISION  
DE L'ÉPARGNE PUBLIQUE  
Paris, 28 mai. — Le « Journal officiel » publie aujourd'hui un décret instituant, sous la présidence du ministre du travail, une commission interministérielle chargée d'étudier dans la législation pour rendre plus efficace la protection de l'épargne publique.

Un professeur de faculté de droit.  
Du substitut de procureur de la section financière au tribunal de la Seine.  
Du juge d'instruction au tribunal de la Seine.  
Du chef de service du contrôle des assurances sociales au ministère du travail.  
Du conseiller juridique de ce même service.

Les crédits militaires

Le projet d'impôt national sur le revenu  
L'EXPOSÉ DES MOTIFS  
Paris, 28 mai. — Voici le texte de l'exposé des motifs du projet d'impôt sur le revenu élaboré par le Gouvernement et dont nous avons donné hier une succincte analyse.

Le Gouvernement a l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre deux projets de loi :  
Le premier porte : couverture dans les dépenses de Trésor d'un compte de la défense nationale et, en conséquence, d'autre décrets de premier établissement que la Chambre pourra autoriser ;  
Le second porte : mesures nécessaires pour compléter et améliorer les services administratifs de la défense nationale, d'instruction et d'actions militaires.

Le projet d'impôt national sur le revenu  
L'EXPOSÉ DES MOTIFS  
Paris, 28 mai. — Voici le texte de l'exposé des motifs du projet d'impôt sur le revenu élaboré par le Gouvernement et dont nous avons donné hier une succincte analyse.

Le projet d'impôt national sur le revenu  
L'EXPOSÉ DES MOTIFS  
Paris, 28 mai. — Voici le texte de l'exposé des motifs du projet d'impôt sur le revenu élaboré par le Gouvernement et dont nous avons donné hier une succincte analyse.

Le mystère de la boîte aux lettres

Une délicate affaire où la police a joué un rôle singulier, se déroule Appel

La population de Boulogne-sur-Mer était mise en émoi, il y a quelque temps, par la cambriolage de plusieurs boîtes aux lettres qui, pour la plupart, dans une agglomération assez importante, sont encore du vieux type en bois, scellées à la muraille, ressemblant à un tronç de dévot, sans l'élegance et la solidité officielles des « Mougottes » de Marianne III.

LA COMMISSION SENATORIALE DE L'ARMÉE  
Paris, 28 mai. — La commission sénatoriale de l'armée a examiné et approuvé les crédits demandés par le gouvernement pour le maintien de la classe 1910 sous les drapeaux.

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT  
Les interpellations pour aujourd'hui  
Paris, 28 mai. — C'est demain que la Chambre doit discuter l'interpellation de M. Gheusi sur la politique financière du gouvernement.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

sur les "trois ans"  
Paris, 28 mai. — M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, va déposer un contre-projet qui a pour base le service militaire modifié par un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité et l'entraînement de nos réservistes.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

sur les "trois ans"  
Paris, 28 mai. — M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, va déposer un contre-projet qui a pour base le service militaire modifié par un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité et l'entraînement de nos réservistes.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

A DOAI

Le mystère de la boîte aux lettres

Une délicate affaire où la police a joué un rôle singulier, se déroule Appel

La population de Boulogne-sur-Mer était mise en émoi, il y a quelque temps, par la cambriolage de plusieurs boîtes aux lettres qui, pour la plupart, dans une agglomération assez importante, sont encore du vieux type en bois, scellées à la muraille, ressemblant à un tronç de dévot, sans l'élegance et la solidité officielles des « Mougottes » de Marianne III.

LA COMMISSION SENATORIALE DE L'ARMÉE  
Paris, 28 mai. — La commission sénatoriale de l'armée a examiné et approuvé les crédits demandés par le gouvernement pour le maintien de la classe 1910 sous les drapeaux.

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT  
Les interpellations pour aujourd'hui  
Paris, 28 mai. — C'est demain que la Chambre doit discuter l'interpellation de M. Gheusi sur la politique financière du gouvernement.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

sur les "trois ans"  
Paris, 28 mai. — M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, va déposer un contre-projet qui a pour base le service militaire modifié par un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité et l'entraînement de nos réservistes.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

sur les "trois ans"  
Paris, 28 mai. — M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, va déposer un contre-projet qui a pour base le service militaire modifié par un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité et l'entraînement de nos réservistes.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

LE JUGEMENT EST CONFIRMÉ

La chambre des appels correctionnels de Douai a confirmé purement et simplement le jugement du tribunal correctionnel de Boulogne.

A propos de la « Clara »

Le procès en diffamation entamé à Lille par MM. Fanyau et consorts contre l'« Indépendant », petit journal financier de Neuilly-s-Seine.

Le 7 mai dernier, le Tribunal correctionnel de Lille avait à examiner une affaire de diffamation, à la requête de MM. Oscar Fanyau, Nuyttin et Sander, contre le gérant d'un petit journal financier de Neuilly-s-Seine.

Un témoin  
Os seul témoin qui se présente hier c'est M. de Kersauson qui fut longtemps attaché à la « Clara ».

L'Histoire des débuts de la Clara  
Me de Lauvergnin constate que des témoignages apportés à la barre, à la citation de M. Achier il ne reste rien contre MM. Fanyau, Sander et Nuyttin.

Un « moine d'affaires »  
L'avocat montre alors que l'unique personnage qui a joué un rôle dans l'affaire de la « Clara » est un « moine d'affaires » qui figure dans les annuaires de la presse.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

sur les "trois ans"  
Paris, 28 mai. — M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, va déposer un contre-projet qui a pour base le service militaire modifié par un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité et l'entraînement de nos réservistes.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

sur les "trois ans"  
Paris, 28 mai. — M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, va déposer un contre-projet qui a pour base le service militaire modifié par un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité et l'entraînement de nos réservistes.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

sur les "trois ans"  
Paris, 28 mai. — M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, va déposer un contre-projet qui a pour base le service militaire modifié par un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité et l'entraînement de nos réservistes.

LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE SPOURNONNÉE  
La seconde audience d'appel ne fut pas moins mouvementée, ni moins éblouissante que la première.

Obscurités et contradictions  
Un avocat, Me Chevalier, se présente pour Bréfort, dont les protestations d'innocence font écho à celles de l'incrimination.

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Quand je vous reverrai écrit-il à M. Fanyau qu'il a décidé de prendre d'abord 1500 actions ce seront deux millions qui se seront la main !

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

Le révérend Père écrit textuellement : « N'y a-t-il pas à laisser passer le mystère ! »

LA BLONDE AÎNÉE

par Léon SAZIE

NOUVELLES PARTIES Les deux chéries

« Je vous attendais presque, monsieur, dit-elle, au grand étonnement de comte. Me Caroux n'a-t-il pas dit qu'il venait ? »

« Non, monsieur, ce que vous désirez, fit-elle. Mais l'idole était si près... en élançant le bras, il pouvait la toucher, ne pouvait-il dans l'illusion de sa passion, essayer de saisir d'autre temps lui est paru impossible, l'impair encore cette femme adorée, la faire revenir sur sa décision, la reconquérir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »

« Oh ! Fabienne, Fabienne ! murmura-t-elle. Je vous en prie, monsieur, fit la jeune femme, le rapport à la réalité. »

« Oh ! madame, reprit le comte... et ce mot lui brûlait la gorge, madame, que vous devez m'en vouloir. »